

**Séjours
colos**

**Séjours
dans
une
famille**

**Séjours
familiaux**

**Accueils
de loisirs**

Sports

**Jeunes
BAFA/BAFD**

Culture

Dispositif d'aides

Ville de
Besançon

Tickets Loisirs Vacances

Présentation

La Ville de Besançon propose des aides s'adressant aux familles bisontines, sous conditions de ressources : les Tickets Loisirs Vacances.

Ce dispositif municipal facilite l'accès aux loisirs, aux activités sportives et artistiques, aux départs en vacances ainsi qu'à la formation aux métiers de l'animation.

L'attribution des Tickets Loisirs Vacances est indexée sur le quotient familial CAF des familles, plafonné à 1 000 €, et sur les éventuelles autres aides perçues (cf. tableau récapitulatif pages 4 et 5 et Infos pratiques page 6).

7 tickets

Séjours colos

en centre
ou camp de vacances

Deux formules :

- L'enfant part seul en centre de vacances ou en camp, le séjour est agréé « séjour de vacances » par la DDETSPP*. La durée du séjour est au minimum de 5 jours 4 nuits et doit se dérouler dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse.
- L'enfant part seul dans une famille, le séjour est organisé par une association de la région, sans restriction concernant le nombre de jours.

Séjours familiaux

La famille part en séjour dans la région dans une structure labellisée vacaf (dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 50 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 €).

Séjours dans une famille

AFB - Association des familles bisontines

Pour ces deux formules, le départ est possible durant chaque période de vacances scolaires.

Sur une année civile, le nombre total de jours pris en charge ne saurait excéder 28 jours (20 jours maximum pour l'été) pour les deux formules confondues.

Possibilité de départ les week-ends et durant chaque période de vacances scolaires.

Les tickets séjours familiaux prennent en charge les enfants mineurs non soumis à gratuité et un des deux parents à hauteur de 7 jours par an maximum.

Accueils de loisirs

L'enfant est inscrit en accueil de loisirs à Besançon agréé par la DDETSPP* avec repas inclus.

Durant chaque période de vacances scolaires.

Prise en charge de 20 jours maximum par an.

Attention : compte tenu des tarifs pratiqués par les accueils de loisirs des Francas du Doubs et de la MJC Besançon Clairs-Soleils, aucun ticket ne sera délivré pour ces structures.



L'enfant est inscrit dans une association sportive bisontine, affiliée à une fédération, adhérente de l'Office municipal des sports et référencée dans l'annuaire des associations de la Ville de Besançon. Ce ticket s'adresse aux enfants scolarisés en primaire (maternels et élémentaires).

Une seule adhésion possible à un seul club par an (hors stages).

Attention : la délivrance des tickets Sports débute mi-août et s'achève mi-novembre pour la saison en cours.



L'enfant est inscrit dans une association bisontine référencée dans l'annuaire des associations de la Ville de Besançon et répondant aux objectifs de la politique culturelle municipale de Besançon.

Ce ticket s'adresse aux enfants scolarisés en primaire (maternels et élémentaires).

Une seule inscription possible à une seule association par an (avec rendez-vous hebdomadaire ou bimensuel), hors stages.

Attention : la délivrance des tickets Culture débute mi-août et s'achève mi-novembre pour la saison en cours.



Ces tickets s'adressent aux Bisontins âgés de 16 à 25 ans pour le Bafa et de 21 à 28 ans pour le Bafd, inscrits à une formation en vue d'obtenir le Brevet d'aptitude aux fonctions

d'animateur ou de directeur, en formation générale / de base ou d'approfondissement / perfectionnement.

Prise en charge d'un seul stage par année civile et par personne.

* DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

TICKETS LOISIRS VACANCES	ÂGE REQUIS	CARACTÉRISTIQUES	PÉRIODES DE DÉPART POSSIBLES / NOMBRE DE JOURS MAXIMUM ATTRIBUÉS PAR AN	DURÉE DE LA PRESTATION	PÉRIODES ET SITES DE DÉLIVRANCE DES TICKETS	AIDES SUIVANT CONDITIONS DE RESSOURCES (QF CAF)				
						QF 1 0 € ≤ 450 €	QF 2 > 450 € ≤ 530 €	QF 3 > 530 € ≤ 640 €	QF 4 > 640 € ≤ 800 €	QF 5 > 800 € ≤ 1000 €
Séjours colos centre ou camp de vacances	0-18 ans	Séjour organisé par une structure française Séjour agréé DDETSPP* Séjour se déroulant dans un pays de l'Union Européenne ou en Suisse	Vacances scolaires 28 jours maximum/an dont 20 jours maximum/été	5 jours / 4 nuits minimum	Toute l'année sur rendez-vous uniquement Centre municipal Sancey et Maisons de quartier municipales	7 € par jour par enfant	6 € par jour par enfant	5 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant
Séjours dans une famille		Séjour organisé par une association agréée DDETSPP*		Pas de durée minimum		5 € par jour par enfant	4 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant	1 € par jour par enfant
Séjours familiaux		Séjour organisé par une structure française labellisée VACAF** Séjour se déroulant uniquement dans la région	Week-end et vacances scolaires 7 jours maximum/an	Pas de durée minimum Prise en charge d'un parent et des enfants non soumis à gratuité		7 € par jour par enfant	6 € par jour par enfant	5 € par jour par enfant	3 € par jour par enfant	2 € par jour par enfant
Accueils de loisirs		Structure agréée Accueil de loisirs (ACCEM***) par la DDETSPP* Hors accueils de loisirs Francas et MJC Clairs-Soleils Uniquement journée avec repas à Besançon	Vacances scolaires 20 jours maximum/an	1 à 20 jours/an		40 € par jour pour 1 adulte	30 € par jour pour 1 adulte	20 € par jour pour 1 adulte	10 € par jour pour 1 adulte	5 € par jour pour 1 adulte
						5,50 € par jour par enfant	4,50 € par jour par enfant	3,50 € par jour par enfant	2,50 € par jour par enfant	1,50 € par jour par enfant
Jeunes BAFA/BAFD	16-25 ans pour le BAFA 21-28 ans pour le BAFD	Organismes agréés DDETSPP*	Vacances scolaires 1 session/an	1 formation/an + 50 € supplémentaires en cas de session en internat	Formation générale / de base ou approfondissement / perfectionnement :					
Sports	scolarisés en primaire (maternels et élémentaires)	Clubs bisontins affiliés à une fédération sportive et référencés dans l'annuaire des associations Club adhérent à l'OMS****	1 adhésion/an hors stages	Adhésion annuelle	de mi-août à mi-novembre sur rendez-vous uniquement	120 € maximum	80 € maximum	60 € maximum	40 € maximum	30 € maximum
		Associations bisontines répondant aux objectifs de la politique culturelle de la Ville de Besançon	1 inscription/an (avec rendez-vous hebdomadaire ou bimensuel), hors stages	Adhésion annuelle	Centre municipal Sancey et Maisons de quartier municipales	400 € maximum	360 € maximum	320 € maximum	290 € maximum	100 € maximum
Culture										

* DDETSPP : Direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations

** VACAF : Dispositif national des CAF qui prend en charge 40 à 60 % du coût du séjour pour les QF inférieurs ou égaux à 800 € - vacaf.org

*** ACCEM : Accueils collectifs à caractère éducatif de mineurs

**** OMS : Office municipal des sports

Infos pratiques

Conditions d'attribution des tickets

Il faut être domicilié à Besançon pour pouvoir bénéficier des tickets, quels qu'ils soient.

Puis, selon les tickets, il faut :

- pour les tickets Séjours et Accueils de loisirs : être âgé de moins de 18 ans au premier jour du séjour ou de l'accueil de loisirs.
- pour les tickets Sports et Culture : être scolarisé en classe primaire (maternels ou élémentaires).
- pour les tickets Jeunes BAFA : être âgé de 16 à 25 ans.
- pour les tickets Jeunes BAFA : être âgé de 21 à 28 ans.

Conditions de ressources

L'attribution des Tickets Loisirs Vacances est indexée sur le quotient familial CAF des familles (cf. tableau pages 4 et 5). **Le QF CAF maximum requis pour bénéficier de ces aides est de 1 000 €.**

Un minimum de 10 % du coût de chaque prestation doit rester à la charge de la famille. La Ville de Besançon se réserve, en conséquence, le droit de moduler ses aides en fonction des autres aides obtenues ou à venir.

Paielement

L'aide est versée directement au prestataire : la famille remet le ticket à l'organisateur qui déduit son montant du tarif. La Ville de Besançon délivre les tickets dans la limite de l'enveloppe budgétaire votée annuellement par le Conseil Municipal pour l'année civile. La Ville de Besançon se réserve donc le droit de refuser la délivrance de tickets en cas de dépassement du budget alloué.

Dossier à constituer

Les familles sont invitées à se présenter au rendez-vous après inscription auprès du partenaire, avec les documents suivants :

- un bulletin de préinscription précisant tous les renseignements sur l'organisateur (nom, dates, lieu, durée, tarif...) assorti d'une attestation ou d'un devis
- le nom et le n° d'allocataire CAF
- une pièce d'identité

Retrait des tickets

1 mode de retrait : sur rendez-vous

Les Tickets Loisirs Vacances sont délivrés sur rendez-vous uniquement, et ce quels que soient le type de tickets et le site de retrait.

2 périodes de retrait selon les tickets

De mi-août à mi-novembre seulement
> **tickets Sports et Culture**

Toute l'année
> **tous les autres tickets**

5 sites municipaux de retrait

Centre municipal Sancey
27 rue Alfred Sancey
03 81 87 80 70

Bains Douches Battant
1 rue de l'École
03 81 41 57 58

Maison de quartier Grette Butte
31 bis rue du Général Brulard
03 81 87 82 40

Maison de quartier Montrapon Fontaine-Écu
Centre Pierre de Coubertin
1 place Pierre de Coubertin
03 81 87 82 80

Maison de quartier Planoise
Centre Nelson Mandela
13 avenue Île-de-France
03 81 87 81 20

En complément de ce livret, découvrez les offres estivales de loisirs, sorties et séjours dans le guide **Loisirs & vacances pour tous** à paraître chaque année en mai.

Tickets Loisirs Vacances

**Ce livret est édité
par la Direction Vie des quartiers
de la Ville de Besançon**

Nous rendre visite
Centre municipal Sancey
27 rue Alfred Sancey 25000 Besançon

Ouvert toute l'année
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Tram lignes 1 et 2 station Polygone
Bus ligne L4 arrêt La Butte
Bus ligne 9 arrêt Polygone

Nous appeler
03 81 87 80 70

Nous écrire
Ville de Besançon
Direction Vie des quartiers
2 rue Mégevand 25034 Besançon Cedex
dvq@besancon.fr

Retrouvez le guide en ligne
sur besancon.fr/ticketsloisirs
et plus d'infos sur les Maisons de quartier
sur besancon.fr/mdq